



INFORMATION SUR LES REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX

Publication en application du Code AFEP-MEDEF

PARIS, LE 27 MARS 2023

PLANS D'INTERESSEMENT A LONG TERME

Les membres du Directoire sont éligibles aux plans d'intéressement à long terme sur décision du Conseil de Surveillance. Dans le cadre de l'autorisation de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 28 avril 2022, (36e résolution), le Conseil de Surveillance a autorisé l'attribution d'actions de performance aux membres du Directoire sous conditions de performance mesurées sur 3 ans ainsi qu'il suit :

M. Christophe Bavière : 34 674 actions de performance
M. William Kadouch-Chassaing : 31 563 actions de performance
Mme Sophie Flak : 14 947 actions de performance
M. Olivier Millet : 23 128 actions de performance

Les conditions des plans d'instruments à long terme applicables aux plans d'actions de performance et d'options d'achat ou de souscription d'actions ont été déterminées par le Conseil de Surveillance le 7 mars 2023 sur recommandation du Comité RSG et sont présentées dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise figurant au chapitre 5, sous-section 5.8.1.3 du Document d'enregistrement universel 2022.

Chaque membre du Directoire est tenu de conserver au nominatif pendant toute la durée de ses fonctions un tiers des actions de performance attribuées gratuitement jusqu'à ce que celles-ci représentent au global un montant équivalent à trois fois le montant de sa dernière rémunération annuelle fixe pour le Président du Directoire et à deux fois le montant de leur dernière rémunération annuelle fixe pour les autres membres du Directoire.

La présente information est établie et mise en ligne sur le site internet Eurazeo : www.eurazeo.com en application des dispositions du Code AFEP-MEDEF.